

Logement :

un nouveau partenariat avec



**Solution de logements rapide et simple.
Tarifs préférentiels.**

*Une solution pensée pour toutes les situations de transition personnelle ou familiale,
les professionnels en mission ou en mobilité.*

Des logements prêts à vivre, sans contrainte et à prix accessibles.

Durées de location flexibles de septembre à juin.

- Les critères d'acceptation -



Les revenus doivent couvrir deux fois le montant du loyer.



Le dossier doit être complet avec toutes les pièces justificatives demandées.



Les aides de la CAF ne sont pas prises en compte dans l'étude du dossier (hormis l'AAH).



Le dossier doit être déposé au nom d'une seule personne.

- Les justificatifs à fournir -

un RIB

une copie de la pièce d'identité

votre dernier avis d'imposition dans son intégralité

3 derniers justificatifs de revenus

une attestation de responsabilité civile vie privée

Si les revenus ne couvrent pas deux fois

le montant du loyer,

faire appel à un garant et fournir :

une copie de sa pièce d'identité, son RIB,

3 derniers justificatifs de ses revenus,

son dernier avis d'imposition dans son intégralité

et une attestation de garant.

Vous justifierez votre appartenance au MEF vous obtiendrez une réduction de 20 € par mois

<https://www.logemois.com/>

**Votre logement rapidement
et sans tracas.**



1 mois
de préavis



Pas de taxe
d'habitation



Faibles frais
de dossiers



Eligible CAF

Tél : 04 79 75 75 39

contact@logemois.com